

LYCEE METIERS NATURE DE COUTANCES

Baccalauréat Professionnel

Aménagements Paysagers



RENOVATION RENTREE 2019

Le baccalauréat professionnel « aménagements paysagers » vise à former des salariés hautement qualifiés en entreprises de jardins et espaces verts ou en collectivités publiques.

Cette formation permettra également aux meilleurs élèves de poursuivre leurs d'études en section de brevet de technicien supérieur.

Organisation des études

➤ Seconde professionnelle « NATURE, JARDINS, PAYSAGE, FORÊT » (NJPF)

Admission après la 3^{ème} sur avis du conseil de classe.

La formation comprend :

- Enseignement général
- Enseignement professionnel
- Enseignement individualisé
- Stages : 6 semaines en entreprise, 1 semaine en chantier école, 1 semaine en stage collectif (éducation au développement durable, à la santé), 1 semaine de remise à niveau
- Enseignements à l'initiative des établissements (EIE)

Matières	Horaire hebdomadaire
Français	2 h
Anglais	2 h
Mathématiques	2 h
Informatique	1 h
Sciences physiques	1 h
Biologie	2 h
Histoire-géographie	1 h
Education socioculturelle	1 h
EPS	2 h
Economie	1 h
Agroéquipement	2 h
Aménagements paysagers	8h
Activités pluridisciplinaires (projets sportifs, culturels)	4 h

➤ 1^{ère} professionnelle et Terminale professionnelle « AMENAGEMENTS PAYSAGERS »

La formation dure deux années scolaires et se déroule à temps complet. Les cours sont répartis entre l'enseignement général et l'enseignement technique. Une part importante des cours techniques est consacrée à l'étude de situations concrètes et à la connaissance de l'environnement socioprofessionnel des entreprises. Les compétences professionnelles à acquérir portent sur l'approche du paysage, l'organisation et la gestion des chantiers, le fonctionnement et la maintenance des matériels, les techniques de création et d'entretien des espaces verts.

• Délivrance du diplôme :

Bepa : Un contrôle continu sur les deux premières années (2nde & 1^{ère}) permet de valider le BEPA « travaux paysagers »

Bac Pro : Un contrôle continu portant sur les deux dernières années de formation (1^{ère} & Terminale) intervient pour moitié dans la délivrance du diplôme, l'autre moitié faisant l'objet d'un examen terminal national (4 épreuves).

• Stages en entreprise en 1^{ère} et Terminale :

D'une durée de 16 semaines (dont 12 sont prises sur la période scolaire), répartis sur les deux années, les stages sont obligatoires et font partie intégrante de la formation. Ils constituent le support de l'enseignement professionnel ; les objectifs en sont précisés aux maîtres de stage et ils donnent lieu à une épreuve terminale. Les élèves ont la possibilité de faire une période de 4 semaines de stage à l'étranger.

Débouchés - poursuite d'études

Le bac professionnel *aménagement paysagers* permet l'accès à des emplois hautement qualifiés

- ◇ dans les entreprises de jardins et espaces verts,
- ◇ dans les collectivités ou établissements publics suffisamment importants pour justifier l'existence d'un service des espaces verts.

L'accès à une section de Brevet de technicien supérieur *aménagement paysagers* (BTS) est possible sous réserve de justifier d'un bon niveau et d'une motivation sérieuse.

Renseignements pratiques pour les élèves de 3^{ème}

Un contact avec le lycée, préalable à la demande d'inscription, est souhaitable. Les élèves de 3^{ème} peuvent également demander à leur professeur principal de les inscrire à un mini-stage dans l'établissement.

Les admissions interviennent fin juin, à l'issue des procédures d'orientation de l'Education Nationale (procédure Affelnet) que vous devez suivre (*préciser le Lycée METIERS NATURE de Coutances et la 2nde Pro Nature Jardins Paysage Forêt en vœu n° 1 sur les fiches navettes*)

Les élèves sont externes, demi-pensionnaires ou internes. L'internat est fermé en fin de semaine.

Le Lycée METIERS NATURE de Coutances est un **établissement public**. Les Equipements de Protection Individuelle (EPI) seront fournis à la famille, par une dotation du Conseil Régional de Normandie. La scolarité y est gratuite. Seuls restent à la charge des élèves les frais de fournitures scolaires, de photocopies, l'adhésion à l'Association des élèves, et bien entendu la pension ou la demi-pension.

Tarifs 2019/2020

pension : 1417,50€ par an

½ pension : 581 € par an.

Des bourses peuvent être attribuées aux familles en fonction de leurs ressources.

Journées portes ouvertes : samedi 1er février 2020, de 10 h à 17 h ET

vendredi 13 mars 2020 de 17 h à 20 h et samedi 14 mars 2020, de 10 heures à 17 heures

CAMPUS & Lycée METIERS NATURE de Coutances

Route de Régneville sur Mer - CS 70722

50207 COUTANCES cedex

Tél 02 33 19 41 10 - Fax 02 33 19 41 19

Email : legta.coutances@educagri.fr

<http://www.campusagri.fr/> & sur Facebook : [coutances metiers nature](#)

